

Informations municipales

Edito de Monsieur le Maire

Je vous donne rendez-vous le **dimanche 12 janvier à 10 h 30 à la salle du Repiel**, à l'occasion des vœux, moment privilégié où nous pourrions échanger sur l'actualité communale. A cette occasion, les bébés nés dans l'année 2019 et les nouveaux habitants de notre commune seront honorés. J'annoncerai également l'ouverture officielle du city-stade même si certains ont pu en profiter depuis début décembre.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon début d'année 2020.

Bulletin communal 2020

Nous sommes heureux de vous offrir le bulletin communal 2020 pour accompagner cette feuille d'information mensuelle. Vous retrouverez notamment dans celui-ci un point sur les commissions municipales et les actions 2019 et objectifs 2020 des associations bullyloises. Ce document est le fruit d'un travail de collecte et de concertation de plusieurs mois, mené par les membres de la commission communication que nous remercions pour leur implication.

Cabine téléphonique - espace de dépôt et d'emprunt de livres et magazines

Suite au vent violent du 20 décembre, une porte de la cabine téléphonique s'est brisée et l'autre a été dégonflée. Nous allons étudier la fabrication d'une nouvelle porte. En attendant, par mesure de sécurité, l'entrée dans la cabine est condamnée et les livres enlevés pour ne pas prendre l'humidité.

Veillez ne pas déposer de livre d'ici sa remise en état. Merci de votre compréhension.

Le « dépose-sapin »

Comme en 2018 et 2019, afin de faciliter le recyclage de votre sapin de Noël, la municipalité met à votre disposition un « dépose-sapin » du jeudi 2 au dimanche 19 janvier. Ce point de collecte de sapin sera situé rue du Chardonnay à côté de l'entrée du local technique communal. Merci de ne déposer que le sapin (sans le socle). Nous vous rappelons qu'il est également possible de déposer celui-ci en déchèterie. Aucune prise en charge ne se fera par les tournées de collectes de poubelles traditionnelles.

Circuit Patrimoine - Livret enfant

Un nouveau livret destiné aux enfants est disponible à l'accueil et sur le site de la Mairie : <http://www.bully.fr/fr/information/46678/circuits-randonnees>. Elaboré en partenariat avec l'office de tourisme du pays de l'Arbresle, il permet aux enfants de parcourir le circuit Patrimoine (10 panneaux dans le centre-bourg, 2 km, départ de la place du château) en menant une enquête ludique constituée de 10 questions. Ce nouvel outil leur permet de découvrir le village avec une lecture adaptée à leur âge.

Rappel des modalités d'inscription sur les listes électorales

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Pour les prochaines élections municipales, la date limite de dernière inscription est fixée au 7 février. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).

L'inscription peut être réalisée soit directement à l'accueil de la mairie, soit par la démarche en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Coupage d'électricité le 9 janvier de 9 h à 12 h

Quartiers concernés : Chemin des Chaudfourniers / chemin du Gué / 515, 915, 965, 975, 995, 1205, 1190, 1360 route de Lyon / 16, 18 20, 22b, 26 au 30 chemin du grand Laval.

Référendum d'Initiative Partagée.

Qu'est-ce qu'un Référendum d'Initiative Partagée (RIP) ? Le référendum d'initiative partagée est le dispositif prévu par l'article 11 de la Constitution depuis la révision constitutionnelle de 2008. Un référendum portant sur les domaines mentionnés à l'article 11 de la Constitution « peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales ». Le 10 avril 2019 cette procédure a été enclenchée par 248 parlementaires sur le thème de la privatisation d'Aéroports de Paris. Le Conseil Constitutionnel a validé cette procédure avec une publication au Journal Officiel le 15 mai. Le recueil des soutiens a été ouvert le 15 juin 2019 pour une durée de 9 mois jusqu'au 12 mars 2020. C'est le Ministère de l'Intérieur qui organise le recueil des soutiens sous forme électronique par le biais d'Internet. Pour que la procédure soit rendue possible pour toutes et tous, la loi prévoit que des points d'accès soient mis à disposition des électrices et électeurs. Ces points d'accès sont limités à la ville la plus peuplée du canton à l'exemple de Tarare, l'Arbresle, Val d'Oingt ou Villefranche. Si vous souhaitez vous exprimer vous pouvez le faire soit par le site internet <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>, soit en vous rendant à la mairie de la ville la plus peuplée du canton.

Qui est concerné ? Toutes les personnes en âge de voter et inscrites sur les listes électorales peuvent s'exprimer par le référendum. Pensez à vous munir de votre carte nationale d'identité et de votre carte d'électeur. L'application Internet mise en place par le gouvernement s'appuie sur ces documents pour rendre votre vote valable.

L'écho des assoc'

Prochains offices religieux à l'église de Bully

- dimanche 5 janvier à 9 h : messe
- samedi 25 janvier à 18 h : messe

- dimanche 9 février à 9 h : messe

L'équipe du comité St Polycarpe serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles afin de renforcer les équipes d'animation, et d'apporter de nouvelles idées. Pour tout renseignement, contact : Daniel PARET (04 74 01 07 45).

Club Bon Accueil

- Tirage des rois, réservé aux adhérents le jeudi 9 janvier à 16 h.
 - Sortie cinéma « spéciale Séniors » le jeudi 16 janvier après-midi à Sain Bel : Film « La belle époque ». Accès personnes handicapées et à mobilité réduite. Inscriptions jusqu'au 9 janvier. Départ de Bully à 13 h 30.
 - Assemblée générale, ouverte à tous, le vendredi 24 janvier à 15 h au centre culturel.
- Pour plus d'information Fernand BARONNIER (04 74 01 21 78).

Classes en z'héros

Prochaine réunion le jeudi 9 janvier à 20 h 30 au centre culturel de Bully. La présence de chacun est importante car des décisions essentielles seront prises. Ne pas hésiter à nous rejoindre. Contact : classesenzero-bully@orange.fr

Club Photo

Le Club Photo de Bully vous invite à la découverte de son exposition annuelle dont le thème cette année est le « Paysage en Noir et Blanc » à la salle du Repiel, le samedi 18 janvier à partir de 14 h et le dimanche 19 janvier à partir de 10 h. Ces 2 expositions seront suivies de la projection du film « Norvège poétique et mythique route du Cap-Nord » de Marie-Thérèse et Serge MATHIEU le samedi 18 janvier à 20 h 30 et le dimanche 19 janvier à 15 h. Nous vous attendons nombreux. N'hésitez pas à vous rapprocher des membres du club pour réserver vos places.

Sainte Barbe des sapeurs-pompiers

La traditionnelle Sainte Barbe des sapeurs-pompiers de Bully aura lieu samedi 25 janvier à 10 h 30, et sera suivie d'un vin d'honneur. Une cérémonie de passation de commandement aura lieu le même jour à 16 h (passation entre le Capitaine Jacques LAURENT et le Lieutenant Alexandre NOTIN) et sera suivie d'un vin d'honneur.

Infos Sou des Ecoles - Objectif 10 tonnes de papier le 4 janvier !

Le Sou des Ecoles vous propose pour la 4^{ème} année une grande collecte de papiers. Tous les bullylois peuvent nous aider en stockant dès à présent papiers, catalogues, magazines, journaux, livres, etc... Attention : pas de cartons ni de couvertures plastiques, de pièces métalliques type anneaux de classeurs, etc... Les permanences se tiennent le 1^{er} samedi de chaque mois. Ce mois-ci, les bacs de collecte seront là donc c'est le moment d'en faire des tonnes ! Permanence exceptionnelle de 10 h à 12 h le 4 janvier ! Merci d'avance pour votre participation à ce projet qui allie recyclage de déchets et financement de matériel et activités pour les élèves de l'école publique. Pour toute question contactez Claire FAURIA au 06 07 28 21 79.

Théâtre du FC Bully - Comédie, pour passer un agréable moment !

« Une soirée entre amoureux !!! Enfin presque... » d'Alexis BONDIS avec « les Dés Gens Thé ». Organisée par le Football Club de Bully le samedi 8 février à 20 h 30 et le dimanche 9 février à 15 h à la salle du Repiel. Entrée : 8 €. Réservation conseillée au 06 73 69 74 18 ou vente sur place.

Chroniques d'hier et d'aujourd'hui

"Pour la p'tite histoire..." Dans quelle commune de la région François 1^{er} est-il resté 3 mois consécutifs ?

Au XVI^{ème} siècle, François 1^{er} se rend à Marseille pour célébrer le mariage de son fils Henri II avec Catherine de Médicis. Il s'arrête en chemin, au château de Saint Laurent de Chamousset. Mais il tombe malade et doit rester en convalescence durant 3 mois. En repartant, il laissera dans son sillage (et celui de sa cour de 300 personnes) un château appauvri. Il accordera finalement en compensation le privilège du commerce du sel à St Laurent.

Le mois prochain : « Quelle est la différence entre les mandarines et les clémentines ? » Réponse en février !

"Zoom sur" ... le city-stade

Une semaine après le Beaujolais nouveau, l'espace Repiel voyait sortir à son tour son nouveau centre d'intérêt communal : le city-stade. Une structure d'ores et déjà ouverte que "Zoom sur" vous présente un peu plus en détail.

Sa situation : sur l'esplanade du Repiel, il est à la fois assez proche du centre-bourg et un peu en retrait pour éviter les nuisances aux riverains. Situé à proximité de la salle d'animation, il offre une activité complémentaire aux familles lors des manifestations associatives ou sportives, ou lors de repas de mariage par exemple. Il est également situé sur le passage de plusieurs circuits pédestres (Randoland) et VTT (traversée du Rhône), donc visible et utilisable par les visiteurs. Juxtant les terrains de tennis, il laisse une place importante à l'esplanade, permettant à celle-ci d'être toujours utilisée pour la fête nationale par exemple.

Sa description : ses dimensions lui permettent d'être utilisé dans un maximum de situations : tout seul (basket), à 2 ("goal" à "goal") comme à 20 (matches endiablés). Les couleurs des structures métalliques (gris anthracite et rouge vin) lui permettent d'être intégré en douceur au cadre verdoyant du Repiel tout en saluant le terroir viticole qui l'entoure. Le lignage au sol assure une prise d'information aux joueurs. Celui-ci reste épuré pour ne pas surcharger le visuel.

Les sports concernés : le city-stade permet bien-sûr de jouer au football, dans la longueur mais aussi dans la largeur où 4 panneaux "rouge vin" matérialisent 4 cages supplémentaires éventuelles. Celui-ci possède également 2 paniers de baskets ainsi que 2 poteaux permettant d'installer un filet de volley-ball (s'adresser à l'accueil mairie si vous souhaitez vous en servir). En revanche, il n'est pas prévu pour accueillir du cyclisme (même à roulettes), de l'escalade (des frontons par exemple), ni des sports nocturnes.

Le public concerné : le city-stade est ouvert à tous et libre d'accès (sauf tournoi associatif prévu et informé). En famille, entre amis, pour les jeunes (qui veulent progresser techniquement) et les moins jeunes (qui veulent faire ressurgir leur bonne vieille technique), ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite (accès PMR : s'adresser à l'accueil mairie). Afin que son utilisation profite à tous, n'hésitez pas à proposer aux personnes se présentant sur place de vous rejoindre si vous êtes déjà en train de jouer, surtout si ce sont de petites frimousses timides qui n'osent pas demander...

Les règles : un panneau présent sur place rappelle les règles d'utilisation. Bruit, hygiène, déchets ... La structure vivra d'autant mieux et plus longtemps si chaque utilisateur use de son civisme.

M. le Maire et toute l'équipe municipale vous souhaitent une très bonne année 2020 !

L'agenda

dimanche 9 janvier à 9 h	Messe
jeudi 9 janvier à 20 h 30	Réunion des classes en « 0 » au centre culturel de Bully
dimanche 12 janvier à 10 h 30	Vœux du Maire à la salle du Repiel
Jeudi 16 janvier	Sortie cinéma du Club Bon Accueil à Sain Bel : Film « La belle époque ».
samedi 18 et dimanche 19 janvier	Exposition annuelle « Paysage en Noir et Blanc » et projection du film Norvège par le Club Photo à la salle du Repiel
vendredi 24 janvier à 15 h	AG du Club Bon Accueil au centre culturel
samedi 25 janvier à 10 h 30	Sainte Barbe des sapeurs-pompiers de Bully
samedi 25 janvier à 16 h	Passation de commandement des sapeurs-pompiers entre le Capitaine J. LAURENT et le Lieutenant A. NOTIN
samedi 25 janvier à 18 h	Messe
samedi 8 février à 20 h 30	Théâtre du FC Bully
dimanche 9 février à 9 h	Messe
dimanche 9 février à 15 h	Théâtre du FC Bully

L'équipe municipale compte sur vous pour les prochains liens

Merci de nous envoyer vos infos par mail (communication@bully.fr) avant le 20 de chaque mois pour parution le mois suivant.

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 BULLY – Tél : 04 74 01 00 67 / Fax : 04 74 01 33 92 / www.bully.fr / mairie@bully.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h - vendredi de 15 h à 19 h - Police municipale : 06 84 63 60 98 - policemunicipale@bully.fr